poteaux en acier sont donc à peu près inusables. Notre clôture avec trois fils nous a coûté par arpent :

3 fils, et crampes, 39 livres	à 9 cts. =	$3 51
10 piquets	à 4 cts. =	0 40
Travail, ½ jour	à $1 00 =	0 25
		$4 16

Nous avons acheté les fils d'acier chez MM. Ives & Co, dont l'annonce est publiée dans nos colonnes.

DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE.

Dirigé par D. McEachran, F. C., M. R. V., et les professeurs du Collège Vétérinaire, Montréal.

Comment l'on doit traiter et ferrer le pied du cheval.

Le but que l'on veut atteindre en revêtant le pied du cheval d'une armature en fer, est celui de protéger le sabot contre les effets de la friction. La corne du sabot, quoiqu'elle soit merveilleusement propre à résister à l'usure et aux coups, sur les prairies et les pentes des collines où le cheval sauvage vit, s'use et se casse quand elle est exposée à la surface dure et raboteuse d'un chemin macadamisé, surface qui endommage la substance sensible du sabot que la corne recouvre, rendant par là l'animal infirme. L'objet principal du fer est donc de protéger le pied. Il sert aussi à augmenter la puissance et l'utilité du cheval en le rendant plus propre à accomplir efficacement les tâches qu'on exige de lui, soit sous le rapport de la vitesse, soit sous le rapport du tirage. En suivant un bon système de ferrage, on obtient une amélioration sensible, sous ces deux rapports. Le premier objet du maréchal doit donc être d'appliquer au pied une armature en fer, qui, tout en protégeant sa structure, ne devienne pas pour lui une source d'infirmité.

Nous n'avons pas besoin de nous occuper ici des différentes modifications que l'on a fait subir à la forme du fer, et qui sont devenues en vogue en différents temps. Nous sommes d'accord avec le professeur Dick, qui après avoir fait des essais pendant cinquante ans, avec les diverses formes de fer usitées, en est venu à la conclusion que, pour l'usage ordinaire, aucun fer ne peut être d'une application aussi générale que celui d'Osmer et de Moorecroft, qui est maintenant généralement employé.

On garde toujours, dans les forges bien ordonnées, un assortiment de fers préparés à l'avance. Ils sont ordinairement faits par les maréchaux eux-mêmes, dans les intervalles où ils n'ont pas de chevaux à ferrer. On emploie dans certaines forges des fers faits à la machine. Les fers faits à la main sont cependant préférables, généralement, étant plus battus, plus durs et plus durables. En faisant un fer, on doit surtout bien faire attention aux points suivants, savoir : son épaisseur, sa largeur, et la position de ses clous. Le fer doit être d'un poids moyen, proportionné à la taille et à l'occupation du cheval. Nous sommes d'opinion que, si le pied a réellement besoin de protection, il devrait être recouvert d'un fer qui soit assez pesant et assez fort pour l'empêcher de se déformer et de se plier, comme cela arrive souvent, s'il est trop léger. Ceci s'applique spécialement aux chevaux de trait de toutes espèces, et aux chevaux de louage ou de route. Comme de raison, les chevaux de course et de chasse demandent un ferrage spécial, mais nous sommes convaincus que ces deux classes de chevaux perdent plus qu'ils ne gagnent par la diminution du poids du fer, cette diminution leur ôtant de la puissance et de l'assurance, ferrés, comme ils le sont, avec des fers sans poids qui ne leur donnent aucune force d'adhérence au sol lorsqu'ils font leurs enjambées et leurs sauts. Nous sommes décidément en faveur du système qui consiste à ferrer un cheval avec un fer aussi solide que le permet le service auquel on le destine.

La largeur du fer devrait aussi être en rapport avec la nature du pied, et du chemin sur lequel il doit marcher. Ainsi, un cheval dont on ne doit se servir que sur une voie recouverte de gazon ne demande pas un fer trop large, tandis qu'un cheval à pied plat, travaillant sur un chemin macadamisé doit en avoir un plus large. Le travail à faire, et la nature des chemins sont en ceci les guides qui indiquent la largeur nécessaire : ainsi, à un cheval de course ou de chasse, on ne doit pas mettre un fer large, parceque cela le rend sujet à s'arracher dans les terrains mous, tandis qu'à un pesant cheval de trait, dont les pieds sont souvent plus ou moins plats, et destinés à travailler sur une voie dure et pierreuse, il faut au contraire des fers pesants et larges.

L'emplacement des clous est un point très-important, et, bien qu'en règle générale, ils doivent être posés là où la corne est la plus forte et la plus épaisse, chaque pied exige cependant une attention spéciale à ce sujet. La règle est que, pour les disposer le mieux possible, en supposant qu'ils soient au nombre de sept, on en met quatre à l'extérieur et trois à l'intérieur ; ceux de l'intérieur doivent être plus près de la pince que ceux de l'extérieur. Les trous doivent être percés de manière à se trouver dans une direction parallèle à l'obliquité de la paroi de cette partie de la corne vis-à-vis de laquelle elle se trouve, prenant une direction oblique à la pince, et étant placés de plus en plus droits, à mesure qu'on se rapproche du talon.

Clôture en fils d'acier.

Dans le but de faire durer les fers plus longtemps et d'augmenter la force d'adhérence en diminuant les chances de glisser, on fait généralement usage de crampons, aux talons et aux pinces. Nous ne condamnons pas absolument, comme le font quelques uns, l'usage de ces morceaux ainsi ajoutés, sachant bien que, dans bien des cas, ils sont indispensables, et augmentent beaucoup chez un cheval, la puissance à remuer des fardeaux. Ils sont surtout utiles en hiver, dans ce pays, étant aiguisés de manière à empêcher le cheval de glisser ; mais on ne saurait condamner trop fortement la négligence que l'on apporte à poser ces accessoires. Si le maréchal avait toujours présent à l'esprit le principe qu'il faut que le fer soit nécessairement de niveau avec le pied, qu'il soit plat ou armé de crampons, on pourrait se servir impunément de ces derniers, car, après tout, ils ne sont qu'un accessoire destiné à épaissir le fer sans trop augmenter son poids, et s'ils ne changent pas le niveau du fer, ils rendent de grands services, surtout pour les chevaux de trait ; ce n'est pas tant à leur